



Importation de LUN étrangères

ONTAP FLI

NetApp
January 07, 2026

This PDF was generated from https://docs.netapp.com/fr-fr/ontap-fli/san-migration/concept_foreign_lun_import_overview.html on January 07, 2026. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

- Importation de LUN étrangères 1
 - Présentation de l'importation de LUN étrangères 1
 - Fonctions d'importation de LUN étrangères..... 2
 - Avantages d'une solution FLI..... 3
 - Exigences et limites des LUN 3
 - Limites 3
 - Configurations compatibles avec FLI 4

Importation de LUN étrangères

Présentation de l'importation de LUN étrangères

La fonctionnalité FLI (Foreign LUN Import) est une fonctionnalité intégrée dans ONTAP qui permet aux utilisateurs d'importer de manière simple et efficace des données depuis des LUN de baie étrangères vers des LUN NetApp.

Toutes les migrations FLI s'effectuent au niveau des LUN. FLI est un outil basé sur des blocs et qui ne prend donc pas en charge les migrations basées sur des fichiers, des enregistrements, NFS et CIFS. Pour connaître les autres méthodologies de migration des protocoles de niveau fichier, telles que NFS et CIFS/SMB, consultez la ["Référence rapide des outils de migration de données"](#).

Bien ONTAP ne nécessite plus une migration effectuée par des services professionnels, NetApp recommande fortement l'intervention de ces services pour la définition du périmètre, la planification et la formation, sauf pour les migrations les plus simples.

FLI a été développé pour migrer des LUN SAN vers ONTAP. FLI prend en charge diverses exigences de migration, notamment les exigences suivantes, mais sans s'y limiter :

- Migration des données entre des baies de stockage hétérogènes d'EMC, Hitachi, HP et autres fournisseurs vers NetApp.
- Simplification et accélération des migrations de données de blocs pendant le déplacement de data Center, la consolidation et le remplacement des baies
- Consolidation de la migration et des réalignements de LUN en un seul flux de travail.

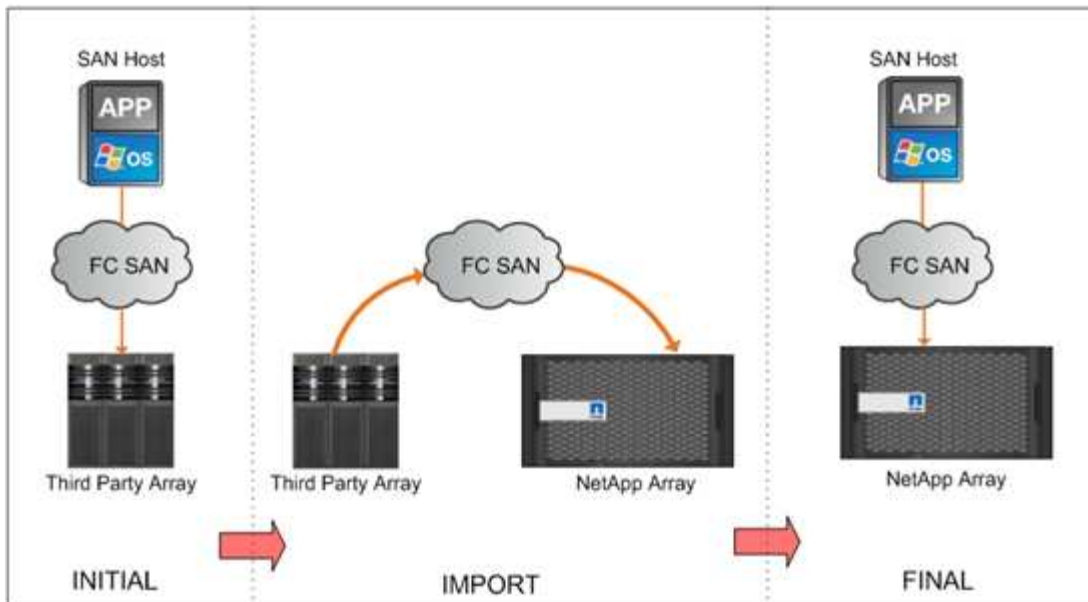
De plus, la procédure de transition de 7-mode vers ONTAP peut être effectuée à partir d'agrégats 32 bits en agrégats 64 bits, corriger les problèmes d'alignement et migrer LES LUN comme une seule opération.

FLI permet au système de stockage NetApp de détecter les LUN à importer pour la migration des données. Les LUN étrangères sont affichées sous la forme de disques sur le stockage NetApp et n'ont pas de propriété leur attribuer automatiquement pour que les données utilisateur ne soient pas écrasées par erreur. Les disques qui contiennent des LUN de matrice étrangère doivent être marqués comme étant étrangers. Les règles de configuration des LUN de baies étrangères doivent être scrupuleusement respectées afin d'utiliser FLI pour le stockage NetApp. Voir la rubrique, [Exigences et limites des LUN](#).

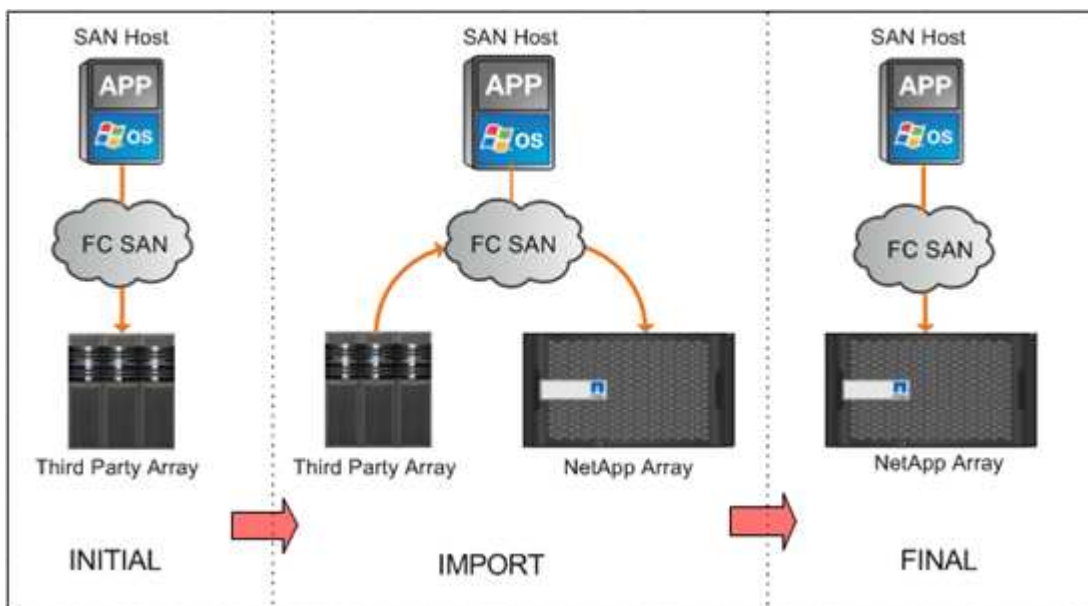
FLI nécessite au moins un port FC physique sur chaque contrôleur et la migration directe des LUN en mode initiateur. Deux ports, un pour chaque matrice, sont préférables, mais un seul peut être utilisé. Ces ports servent à la connexion à la baie source et doivent être zonés et masqués afin de pouvoir voir et monter les LUN sources. Si vous devez modifier un port cible en port initiateur, consultez la section ["Configurer les adaptateurs FC"](#).

Les migrations FLI peuvent être effectuées hors ligne, ce qui perturbe les opérations pendant la durée de l'importation ou en ligne, ce qui est principalement sans interruption.

Cette figure représente une migration des données FLI hors ligne, où l'hôte est mis hors ligne pour la migration. La baie NetApp copie les données directement à partir de la baie tierce.



Cette figure illustre une migration des données en ligne FLI. L'hôte est connecté au contrôleur NetApp sur lequel le nouveau LUN est désormais hébergé. L'opération de l'hôte peut ensuite reprendre et continuer pendant l'importation.



Fonctions d'importation de LUN étrangères

Les fonctionnalités FLI permettent de migrer des données d'un stockage SAN tiers vers des systèmes ONTAP. Les fonctionnalités de migration FLI prennent en charge plusieurs processus et systèmes.

- Prise en charge des migrations en ligne et hors ligne.
- Indépendance du système d'exploitation : la migration des données au niveau des blocs ne dépend pas des gestionnaires de volumes ou des utilitaires du système d'exploitation.
- Indépendance de la structure Fibre Channel : l'outil FLI est entièrement compatible avec les structures Brocade et Cisco FC.

- Prise en charge de la plupart des baies de stockage Fibre Channel. Pour obtenir la liste des baies prises en charge, consultez la matrice d'interopérabilité.
- Prise en charge des chemins d'accès multiples natifs et de l'équilibrage de la charge.
- Gestion basée sur l'interface de ligne de commandes.

Informations connexes

["Matrice d'interopérabilité NetApp"](#)

Avantages d'une solution FLI

La solution FLI a été conçue pour offrir aux clients NetApp une valeur ajoutée exceptionnelle avec ces avantages.

- FLI est intégré à ONTAP et ne nécessite aucune licence supplémentaire.
- FLI ne requiert aucune appliance matérielle supplémentaire pour la migration des données.
- Les solutions FLI prennent en charge de nombreux types de migration et diverses configurations de plateformes de stockage tierces.
- FLI aligne automatiquement les LUN et peut migrer un LUN hébergé dans un agrégat 32 bits vers un agrégat 64 bits hébergé sur une baie ONTAP. FLI pour 7-mode vers ONTAP est donc un excellent choix pour la transition des LUN hébergées 7-mode dans des agrégats 32 bits et/ou sont mal alignées.

Exigences et limites des LUN

Vos LUN doivent respecter les exigences suivantes avant de procéder à une migration FLI.

- FLI requiert au moins un port FC sur chaque contrôleur et fait MIGRER LES LUN directement en mode initiateur.
- Le LUN étranger doit être marqué comme étranger sur la baie de destination pour empêcher les affectations depuis ONTAP.
- Le LUN étranger doit être en relation d'importation avant de commencer l'importation.
- Le LUN doit avoir la même taille que le LUN étranger. Cette exigence est prise en compte lors des étapes de création du LUN.
- La taille des blocs LUN étrangers doit être de 512 octets. Les LUN NetApp ne prennent en charge que la taille de bloc de 512 octets.
- La LUN ne doit pas être étendue ou sous-traitance.
- La LUN doit être mappée sur au moins un groupe initiateur.
- Le LUN NetApp doit être mis hors ligne avant d'établir une relation. Toutefois, une fois la relation LUN créée, elle peut être remise en ligne en cas de FLI en ligne.

Limites

- Toutes les migrations se font au niveau des LUN.
- FLI prend uniquement en charge les connexions Fibre Channel (FC).

- FLI ne prend pas en charge les connexions iSCSI directement. Pour que les LUN iSCSI puissent être migrées à l'aide de FLI, le type de LUN doit être modifié en FC. Une fois la migration terminée, le type de LUN est revenir à iSCSI.

Configurations compatibles avec FLI

L'environnement FLI doit être déployé de manière prise en charge afin d'assurer un fonctionnement et un support appropriés. La liste des configurations prises en charge change à mesure que le service technique qualifie de nouvelles configurations. Consultez la matrice d'interopérabilité NetApp pour vérifier la prise en charge de configurations spécifiques.

ONTAP 8.3 et les versions ultérieures sont les seuls systèmes de stockage de destination pris en charge. Les migrations vers des systèmes de stockage tiers ne sont pas prises en charge.

Pour obtenir la liste des baies de stockage, des commutateurs et des firmwares source pris en charge, consultez la matrice d'interopérabilité. Le programme de migration des données fournira la prise en charge des configurations dans la matrice d'interopérabilité NetApp.

Une fois l'importation terminée et toutes les LUN migrées vers les contrôleurs NetApp, vérifiez que toutes les configurations sont prises en charge.

Informations connexes

["Matrice d'interopérabilité NetApp"](#)

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.